

Xavier Darcos au 61ème congrès de la F.C.P.E.

Le ministre de l'Éducation nationale est intervenu, samedi 26 mai, au 61ème Congrès de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, à Montpellier.

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Les penseurs progressistes de l'école, de Condorcet à Jean Zay, ont longtemps pensé que les familles étaient un obstacle au progrès. Elle a cru qu'elle devait s'en protéger parce qu'elle les croyait hostiles à son idéal de conquête. Elle a voulu donner à chaque enfant les moyens de s'élever au-dessus des hasards de la naissance, par l'instruction et le travail.

Il a fallu du temps pour que l'école découvre que les parents n'étaient pas ses adversaires, mais ses partenaires et même, souvent, ses plus ardents défenseurs. Elle a attendu près d'un siècle après les lois Ferry pour accorder aux parents, en 1974, le droit d'être représentés au sein des établissements scolaires.

Les parents, eux, n'ont pas eu cette défiance à l'égard de l'école, car ils savent qu'elle est le moyen le plus sûr pour que leurs enfants aient une chance de s'élever dans la société. Depuis soixante ans, votre fédération défend l'idée d'une école laïque plus juste et plus démocratique. Elle lutte pour construire, aux côtés des enseignants, un système scolaire qui donne à chaque élève les mêmes chances de réussite et le même droit à l'épanouissement personnel. Elle a épousé un combat républicain, celui des valeurs sur lesquelles repose notre tradition scolaire : la gratuité, l'obligation, la laïcité, la justice, l'équité, l'excellence, le mérite. Et **bien des enseignants se retrouvent aujourd'hui dans les actions que vous menez,** car elles portent la marque d'un attachement sincère à l'idéal scolaire. La confiance que vous placez dans l'école est la clé de tous ses succès futurs.

Il est donc absolument essentiel que vous soyez désormais reconnus comme des membres à part entière de la communauté éducative. Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, y compris lorsqu'ils confient à l'institution scolaire le soin de pourvoir à leur instruction. Vos attentes, vos préoccupations, vos propositions, qui sont toutes légitimes, doivent donc être prises en compte. D'ailleurs, en 2006, pour la première fois le rôle des parents est inscrit dans le Code de l'éducation. Les parents d'élèves disposent de droits leur permettant d'assurer leur action éducative : les droits d'information, de réunion et de participation. Mais il reste encore des progrès à réaliser dans la relation professeur-parent.

Ce matin, **je veux vous dire que j'entends vos inquiétudes et que je les comprends :**

- l'inquiétude face à l'échec scolaire, qui a cessé de diminuer depuis environ 15 ans alors qu'il avait constamment régressé au cours des décennies précédentes ;
- l'inquiétude face aux inégalités de notre société, que notre école semble désormais bien souvent impuissante à corriger, alors qu'elle avait toujours réussi à le faire jusqu'à présent ;
- l'inquiétude face à l'inefficacité désormais avérée des dispositifs que l'école avait

mis en place pour assurer l'égalité des chances, obligeant ainsi les enseignants à rivaliser d'efforts pour compenser l'échec des structures par les talents de leur personne.

Je veux vous dire aussi que nous avons beaucoup de raisons de croire en l'école. D'abord, parce que nul ne remet en cause, aujourd'hui, les principes sur lesquels elle repose, ni les enjeux qui sont les siens. L'école est l'héritière d'un grand courant de pensée, qui place la raison et le savoir au cœur de toutes les évolutions de notre société. Elle s'est fixé, depuis ses origines, l'ambition de faire de l'amélioration de ses performances un indicateur du progrès humain. La pertinence de cette priorité donnée au savoir devient tout à fait essentielle, à l'heure où la France cherche à tenir tout son rang dans la société de la connaissance.

L'école a aussi prouvé, au cours des dernières décennies, qu'elle était capable de se transformer profondément pour répondre aux attentes de la société. Elle a réussi à absorber la croissance considérable de la population scolaire, tout en poursuivant l'élévation des qualifications. Elle s'est ouverte à de nouveaux partenaires pour financer ses infrastructures, pour développer une offre de formation plus riche, pour proposer aux élèves des activités extra-scolaires plus variées. Elle a mis fin à ses divisions entre établissements publics et privés, car elle a compris que son seul objectif devait être la réussite des élèves. La compétence et le dévouement des enseignants, le dialogue qui s'est instauré entre les parents et eux au sein de la communauté éducative, sont des atouts puissants de notre institution scolaire.

Enfin, les Français viennent d'exprimer un choix sans ambiguïté en faveur du projet de société proposé par Nicolas Sarkozy. Les valeurs sur lesquelles repose ce projet sont justement celles de l'école : le travail, le mérite, l'égalité des chances, l'excellence. Cela n'a rien d'étonnant, car il n'y a pas de progrès social qui ne se fonde sur les progrès scolaires. J'aurai à cœur de mettre en œuvre la feuille de route qui nous sera adressée très prochainement par le Président de la République, qui détaillera les objectifs précis de l'action gouvernementale en matière scolaire. En attendant ces précisions, je veux vous faire part des priorités qui sont les miennes, et qui s'inscrivent dans les grandes directions déjà tracées par le Président de la République.

1. Ma première priorité sera de rétablir les conditions d'une véritable égalité des chances à l'école. Je veux qu'elle ait, pour chaque élève, la même ambition, la même exigence, le même respect, quelle que soit son origine sociale, où qu'il réside, qu'il soit handicapé ou valide.

Comme j'ai commencé à l'indiquer au cours des derniers jours, **je commencerai à supprimer progressivement la carte scolaire à partir de la rentrée prochaine.** Je sais qu'il s'agit d'un point apparent de désaccord entre nous, mais je veux m'en expliquer. La carte scolaire a été créée il y a quarante ans dans une France qui n'a plus grand chose à voir avec celle d'aujourd'hui : c'était une France en pleine croissance démographique, dans laquelle on construisait "un collège par jour". Il fallait donc répartir efficacement les effectifs d'élèves, tout en veillant à assurer un minimum de mixité scolaire, puisque le collège unique n'était pas encore créé. Aujourd'hui, la situation de la France est très différente. La construction des grands ensembles a créé, à la périphérie des villes, des quartiers aux conditions sociales très dégradées et très homogènes, qui n'existaient pas, bien souvent, au moment où la

carte scolaire a été instaurée. **Gérer la France de 2007 avec les outils de 1963, voilà la réalité de la carte scolaire.** Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, d'une part, elle ne fonctionne pas pour les quartiers où le besoin de mixité sociale est le plus fort et que dans les autres, son contournement soit devenu courant, quand il n'est pas systématique. De fait, la carte scolaire ne s'impose réellement qu'à ceux qui n'ont pas les moyens nécessaires, ni même souvent l'information disponible, pour la contourner. **Je considère que l'égalité des chances passe par une redéfinition de nos instruments de mixité sociale.** Tout en supprimant progressivement la contrainte qui pèse sur les familles, je demanderai aux établissements scolaires de veiller à une plus grande diversité sociale et géographique de son recrutement. **Au fond, qu'y a-t-il de plus important, maintenir la carte scolaire ou obtenir plus de mixité sociale par d'autres moyens ?**

Par ailleurs, **je veux concentrer les moyens de l'éducation prioritaire sur les établissements qui en ont le plus besoin.** Ces établissements devront utiliser ces moyens dans le cadre d'une autonomie renforcée, afin qu'ils permettent de développer une offre de suivi scolaire personnalisée, permettant à chaque élève de combler ses lacunes à mesure de leur apparition. **La qualité des équipes éducatives est essentielle.** Aussi je proposerai que dans les établissements où la situation est la plus critique, on puisse composer des équipes d'enseignants volontaires, bien formés, mieux rémunérés, qui seront fortement incités à mettre en place les initiatives pédagogiques qui leur paraissent les plus nécessaires aux progrès de leurs élèves.

L'égalité des chances doit être la même partout, pour tous. C'est la raison pour laquelle **je souhaite le développement d'études dirigées** pour permettre à tous les élèves qui en ont besoin de réaliser leurs devoirs scolaires sous le regard et avec les conseils d'une personne adulte expérimentée. J'inciterai un plus grand nombre d'établissements scolaires à mettre en œuvre, dans le cadre de leur projet d'établissement, des initiatives pédagogiques consacrées aux enseignements culturels et artistiques, et à développer des activités sportives. Je souhaite que chaque enfant qui sort de l'école ait eu l'occasion d'être confronté à la force des grandes œuvres, de s'être forgé une culture à leur contact et d'avoir acquis, par là même, les références communes qui lui permettront ensuite, plus tard, d'aiguiser son jugement esthétique.

2. Ma seconde priorité est qu'à l'école, chacun puisse donner le meilleur de lui-même. Je souhaite donner plus d'autonomie aux équipes éducatives, afin qu'elles puissent s'organiser au plus près des besoins de leurs classes. Je ne serais pas choqué, par exemple, que les établissements scolaires bénéficient d'une marge de manœuvre sur leur budget pour pouvoir mettre en œuvre, dans l'intérêt des élèves, le droit à l'expérimentation qui leur est déjà reconnu par la loi d'orientation sur l'avenir de l'école.

Je garantirai également la liberté pédagogique, car elle fait tout l'intérêt du métier d'enseignant. A partir du moment où leur formation ou leur expérience le leur permet, les enseignants sont les mieux placés pour juger de la pertinence des méthodes qu'ils décident d'employer. Rien n'est plus étranger à la pédagogie que l'exégèse de circulaires ministérielles conçues dans le secret d'un bureau de la rue de Grenelle. Qu'on ne compte pas sur moi pour me transformer en inspecteur des méthodes car je préfère mille fois me consacrer à évaluer les résultats obtenus par des professeurs heureux d'exercer !

Là où ils en auront besoin, les élèves bénéficieront d'un suivi plus personnalisé afin de pouvoir progresser selon le rythme qui leur est propre. A l'école primaire, des évaluations seront conduites régulièrement pour s'assurer que les élèves ne prennent pas de retard dans l'acquisition des savoirs fondamentaux, car c'est à leur âge que bien des destins se jouent. Par ailleurs, **je créerai un véritable service de l'orientation** qui sera à la disposition des élèves et de leurs familles pour leur donner des indications détaillées sur la réalité des différentes filières de formation, ainsi que sur les débouchés de celle qu'ils choisiront d'entreprendre. Trop d'élèves abandonnent leur scolarité en cours d'année, parfois au risque d'un décrochage définitif, parce qu'ils n'assument plus un choix d'orientation qu'ils ont fait sur la base d'indications imprécises. **Les choix d'orientation, d'ailleurs, ne doivent pas être irréversibles**, comme ils le sont trop souvent. Je souhaite relever les exigences des disciplines générales dans les filières technologiques ou professionnelles afin que leurs élèves puissent revenir plus facilement sur leur choix d'orientation lorsqu'ils s'aperçoivent qu'il ne correspond pas à leurs attentes ou à leur goût.

Enfin, **je souhaite que la place des parents soit confortée au sein des établissements scolaires**, car ils concourent, eux aussi, à la réussite du système éducatif. Le Président de la République s'est engagé à ce que vous soyez reconnus et respectés, et à ce que vos droits soient étendus. **Je pense notamment à l'organisation de la vie scolaire**, qui me semble un prolongement naturel de l'entretien matériel que vous apportez à vos enfants. Il me paraît normal que les familles puissent être associées, par exemple, aux décisions qui concernent la santé scolaire, le cadre de vie, la restauration et même, les activités extra-scolaires. Je propose que nous nous penchions très vite, avec l'ensemble de la communauté éducative, sur la possibilité de renforcer votre présence, et surtout votre poids, au sein des instances de décision des différentes catégories d'établissements.

Ces mesures, je le pense, vous permettront d'améliorer sensiblement les taux de participation aux élections des représentants de parents d'élèves, car ils ne valorisent pas, me semble-t-il, l'immense travail fourni par les représentants élus tout au long de l'année.

Cette école plus juste et plus démocratique que vous appelez de vos vœux, c'est avec les enseignants que nous allons la construire. Leur talent d'initiative, leur audace, leur courage est exceptionnel, car leur métier est difficile. J'ai rencontré, cette semaine, un grand nombre de leurs représentants. Ils m'ont exposé la difficulté de leur métier, le manque de reconnaissance dont ils souffrent, le caractère désespérément uniforme de leur progression de carrière et de l'évolution de leurs revenus. Je sais cela, car j'ai moi-même été l'un des leurs. Quand nous aurons achevé cette première discussion, je proposerai aux enseignants de conduire une concertation portant sur la redéfinition de leur condition. Nous n'écarterons aucun des aspects de leur métier, qu'il s'agisse de la charge de travail particulière qui pèse sur certaines catégories d'enseignants, des modalités d'entrée dans la carrière, de la formation, ou encore des modalités d'évaluation qui pèsent sur eux. Si cela s'avérait nécessaire, je suis d'ailleurs tout à fait disposé à ce que nous envisagions de réviser les décrets qui régissent le statut des enseignants depuis 1950.

Vous, les parents d'élèves, avez aussi votre rôle à jouer dans la revalorisation de la condition enseignante. La considération qu'un parent d'élève

témoigne à un enseignant détermine, bien souvent, le regard que lui porte ensuite son enfant. L'autorité, l'intégrité physique des enseignants doit être protégée, elle doit être aussi intangible que celle des parents. L'élève n'est pas plus l'égal du maître que l'enfant ne l'est de ses parents. Dire cela, c'est la condition de tout apprentissage.

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves, l'école que nous voulons bâtir avec vous ne procède d'aucune intention partisane, d'aucun préjugé, d'aucun calcul. Je connais trop les enseignants pour savoir qu'ils ne nous pardonneraient pas d'utiliser leur sort à des fins politiques. Ce qui m'anime, c'est le goût du savoir, c'est la recherche de la liberté, c'est le plaisir d'apprendre, que nous devons transmettre à nos enfants comme nous l'avons reçu de nos maîtres. Je serai à vos côtés, à votre écoute, et ensemble, nous allons mener l'école au plus loin de ses rêves. Car seul le savoir rend libre.